

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18553 - 72ÈME ANNÉE

Bilan négatif de la visite d'Ericka Bareigts, ministre des Outre-mer

Le PCR renouvelle son appel pour une nouvelle politique



Ary Yée Chong Tchi Kan, Maurice Gironcel et Ginette Sinapin.

Lundi, le Parti communiste réunionnais a fait le bilan de la visite d'Ericka Bareigts dans notre île. Les annonces faites ne répondent pas aux questions que le PCR lui a posées à la veille de son arrivée. Pour le PCR, « elles se résument à un petit peu plus de contrat aidé, de défiscalisation ». Cette visite ministérielle démontre les limites d'une telle opération, car les problèmes de fonds ne sont pas abordés.

Le PCR, représenté par Ary Yée Chong Tchi Kan, Maurice Gironcel et Ginette Sinapin, tenait lundi une conférence de presse. Le 26 octobre dernier, le PCR avait rencontré les journalistes à la veille de la première visite en tant à La Réunion d'Ericka Bareigts, en tant

que ministre des Outre-mer. Cinq jours plus tard, l'heure était au bilan. Pour le PCR, les annonces faites par la ministre sont loin de correspondre aux attentes.

Maurice Gironcel revient tout d'abord sur celle concernant le déblocage de 11 millions d'euros pour

financer 2000 contrats aidés, « ce qui fait 5.500 euros par an, 480 euros par mois, alors qu'un contrat revient à 1.000 euros. Qui paie la différence ? » Et de souligner que « ces 11 millions d'euros ne sont pas prévus dans le budget, il faudra une décision modificative. Et ces 2.000

contrats aidés sont-ils pour La Réunion ou tout l'outre-mer ? Ils ne seront pas mis en œuvre avant janvier et février ».

Concernant le logement social, les bailleurs sociaux se disent satisfaits, mais les acteurs du BTP annoncent une poursuite des licenciements.

Toujours les mêmes méthodes

Pour le PCR, ces annonces, ce sont « un petit peu plus de contrat aidé, de défiscalisation. Mais sur le fond, pas de changement sur ce qui est fait habituellement par les gouvernements qui se succèdent ».

Cela démontre les limites de ce qui est proposé, on arrive au bout d'un système. 70 ans après la loi d'égalité, on a une politique néocoloniale mise en place. Tant que l'on ne s'occupera pas des causes du problème, ce seront toujours les mêmes difficultés.

Maurice Gironcel rappelle que le 24 juin dernier, la commission transparence sur les emplois aidés a donné un chiffre : 4.258 jeunes sont en emplois d'avenir dont 725 dans le secteur marchand. 1.463 arrivent en fin de contrat cette année. La question a été posée à la ministre, quelle solution ? C'est le processus de fin de contrat. Autrement dit, « rien à part la garantie d'être reçu par les services de Pôle emploi pour se voir proposer un contrat de formation sur 4 mois, le CIE Starter ». La Réunion compte toujours un taux de chômage officiel de 25 %, et 52,5 % chez les moins de 25 ans sont privés de travail.

Le PCR rappelle aussi que la même commission avait annoncé que 37.000 jeunes sont sans diplôme, dont environ 7.000 ont une occupation, la plupart en situation précaire. On ne connaît pas la situation de 30.000 d'entre eux, et parmi eux « 15.000 n'apparaissent nulle part ». « Deux députés étaient présents lors de cette commission, mais l'information n'a pas été divulguée », constate Maurice Gironcel.

Situation bloquée

Le PCR souligne également le peu de commentaires faits autour du

Le PCR salue le succès de la Semaine créole

Lors de sa conférence de presse lundi, le Parti communiste réunionnais est revenu sur la Semaine créole.

La Semaine créole a été une semaine extrêmement riche, le PCR s'en félicite. « Cela démontre le rôle du PCR dans cette bataille pour que le créole soit valorisé aujourd'hui », souligne Maurice Gironcel, « on voit même un préfet danser le maloya, un patrimoine de l'humanité ». Le responsable communiste rappelle qu'en 1976, « le PCR, à l'occasion de son Congrès, avait sorti les deux premiers 33 tours de maloya ».

40 ans après, le PCR continue la lutte pour l'identité réunionnaise. Ainsi, dimanche dernier, « la section PCR de Saint-Denis a mis en valeur le créole au travers des éditos en créole de Justin, partie du patrimoine de Témoignages et de La Réunion ».

projet de loi sur l'égalité réelle voté en première lecture par les députés. Il constate l'absence de réponse sur les inégalités réelles : 42 % de la population sous le seuil de pauvreté, 180.000 personnes inscrites au Pôle emploi. En effet, interrogée sur ce point, Ericka Bareigts dit qu'elle est contre la suppression de la sur-rémunération. « Le PCR n'est pas contre la sur-rémunération, il dit si la vie est chère pour des travailleurs, elle l'est pour toute la population », précise le co-secrétaire du PCR.

Maurice Gironcel rappelle que dans le rapport Lurel, le député demandait de faire un « big bang. Où est le bing bang ? »

En effet, pour les plans de convergence, les lois d'habilitation sont impossibles à La Réunion à cause de l'alinéa 5 de l'article 73. Paul Vergès a fait une proposition de loi demandant la suppression, en tant que députée Ericka Bareigts avait fait de même. Pour La Réunion, c'est bloqué, reconnaît un rapporteur de la loi.

« Malgré la présence d'une Réunionnaise au gouvernement, la politique n'est pas en rupture avec ce qui nous a mené à l'impasse », affirme le PCR.

« Problèmes de fonds pas posés »

De nombreuses questions restent sans réponse : quel avenir pour la

canne à sucre après la suppression des quotas ? Que faire après la suppression de l'octroi de mer dans sa forme actuelle en 2020 ? Et que deviendra l'économie réunionnaise une fois signés les Accords de partenariat économique. « Les problèmes de fonds ne sont pas posés ». « Cette visite ministérielle nous conforte », poursuit Maurice Gironcel, « si on n'a pas de rupture avec ce qui se fait maintenant, il n'y aura pas de changement ».

Et de constater également que « l'autonomie ne fait plus peur ». Un journal a d'ailleurs publié un article intitulé « l'autonomie une solution d'avenir ». « Il faut se féliciter que les thèses du PCR soient partagées par beaucoup de monde ». Pour que cela se traduise dans des actes, le PCR appelle à la création d'un Front réunionnais regroupant toutes les personnes qui veulent s'impliquer dans la construction d'un projet pour l'avenir de La Réunion.

Enfin, concernant les prochaines échéances électorales, le PCR attend de connaître la désignation des candidats à la présidentielle avant de leur faire parvenir une plateforme. Pour les législatives, les discussions sont en cours avec les sections qui font remonter des propositions. Le Conseil politique donnera ensuite sur ce sujet une décision définitive.

M.M.

Édito

Records de chaleur au moment de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris

Il n'échappe à personne que l'été est bien installé à La Réunion. La question qui se pose est de savoir si cette saison vivra des phénomènes extrêmes en termes de canicule et de cyclones, car les nouvelles du monde ne sont pas rassurantes.

2015 est jusqu'à présent l'année la plus chaude jamais mesurée. Mais 2016 bat encore des records. La responsabilité des activités humaines est bien engagée. En effet, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) a indiqué le 24 octobre dernier que la concentration en CO₂ dans l'atmosphère atteint un pic sans précédent pour l'humanité. D'après un centre situé à Hawaii, cette concentration s'est maintenue au-dessus de 400 ppm depuis le début de l'année, et elle va rester à ce niveau pendant encore plusieurs générations. Or, pour que le climat ne s'emballe pas, cette concentration ne doit pas dépasser 350 ppm. Ce niveau excessif résulte en grande partie des activités humaines, car le CO₂ présent dans l'atmosphère vient de la combustion de produits comme le charbon ou les carburants des automobiles. Cela provoque un effet de serre qui augmente la température de surface de la Terre. En conséquence, le méthane commence à s'échapper des régions polaires dans les secteurs où le sol n'est plus gelé en permanence. Le méthane est un gaz à effet de serre encore plus puissant que le CO₂.

Plusieurs régions du monde font les frais de cette année 2016 particulièrement chaude. Tout près de chez nous à Madagascar, ce sont plus d'un million de personnes qui subissent les ef-

fets de la sécheresse. La famine menace si des mesures d'urgence n'arrivent pas à rétablir la situation. Dans notre région, 40 millions de personnes risquent la malnutrition à cause de la baisse des récoltes causée par la sécheresse.

L'an passé avait déjà connu des événements exceptionnels. Au Chili, pas une goutte de pluie n'était tombée au mois de juin, c'était du jamais vu. En Australie, le mois d'octobre a été le plus chaud jamais mesuré. L'écart avec la moyenne était si grand que pour les scientifiques, c'est la plus importante anomalie climatique enregistrée dans ce pays. Dans le Nord de l'océan Indien, le Yemen a été touché par un cyclone tropical intense pour la première fois de son histoire.

En moyenne, l'année 2016 connaît une température supérieure de 1,25 degré à ce qui était la norme à la fin du 19^e siècle. Or, l'Accord de Paris engage ses signataires à ne pas dépasser 1,5 voire 2 degrés de plus. Au moment où l'ONU va proclamer l'entrée en vigueur de ce traité international, le défi est immense. Il impose une remise en cause totale et rapide des modes de production. Auparavant leader dans ce domaine, La Réunion accuse désormais un retard, puisque son plus grand chantier vise justement à favoriser l'utilisation de véhicules fonctionnant avec des carburants qui contribuent à l'effet de serre. L'aménagement du territoire n'est pas en reste, car contrairement aux règles de prudence élémentaires liées à l'élévation du niveau de la mer, les principaux investissements se concentrent sur le littoral.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Présentation d'une nouvelle graphie du créole réunionnais

LE CCEE propose "Lékritir kréol La Rényon"

Le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement à La Réunion (CCEE), présidé par Roger Ramchetty, a présenté ce 30 octobre une nouvelle étape du travail accompli par son équipe depuis au moins 5 ans sur la graphie de la langue créole réunionnaise. Ce travail est traduit dans un document très intéressant, intitulé "Lékritir kréol La Rényon", qui est « une synthèse pour une écriture fonctionnelle du créole réunionnais ».

« Notre but est de proposer, en faisant une synthèse des graphies existantes, une écriture fonctionnelle de la langue créole de La Réunion. Elle a pour vocation de répondre aux besoins de tous les utilisateurs de la langue écrite : lecteurs, écrivains/écrivains, enseignants, élèves, communicants... », écrit le CCEE.

Sollicité par le rectorat

Il est parti du constat que la pluralité des graphies a « ses conséquences négatives ». « Elle nuit à l'image de la langue, complique le décodage des lecteurs, l'encodage des écrivains, l'enseignement de la langue (avec et par la langue) ».

Ce travail s'est fait sur la base de plusieurs sollicitations : le rectorat et les enseignants, les lecteurs, les écrivains/écrivains.

Le CCEE note un contexte favo-

nable : « le recul nécessaire pour la recherche de l'unité, une plus grande tolérance de la part des écrivains, des progrès fondamentaux dans la recherche scientifique et dans nos connaissances ».

Ce travail d'unité graphique doit répondre à des attentes : « valorisation de la langue, acquisition des automatismes nécessaires à une lecture courante, libération des auteurs des contraintes orthographiques, cohérence graphique dans l'enseignement ». Il vise aussi à prévenir et lutter contre l'illettrisme.

Intégrer l'écriture spontanée

La graphie présentée n'est pas « une graphie nouvelle » mais utilise « des aspects fonctionnels des graphies actuelles du créole réunionnais ». La cohabitation des deux langues (français/réunionnais) doit être pen-

sées « en termes de symbiose (pas confusion) et non en opposition ».

Elle veut aussi prendre en compte « les écritures dites « spontanées » en créole réunionnais (sms, graffitis,...). La publicité, communication commerciale, la communication institutionnelle dans le domaine sanitaire et social, la production littéraire et la communication culturelle événementielle ».

Cette graphie propose donc quelques règles de base : écriture transparente, tendre vers un signe/un son mais exceptions : an, in et on. Elle préconise l'utilisation des accents : aigu, grave et tréma. Les onomatopées et les noms d'origine étrangère gardent leur graphie d'origine. Pour les noms propres et les sigles, la question reste posée.

Le « e » en finale a pour objet de distinguer la forme. L'usage du w est reconnu.

Cette étude est le début d'un travail à poursuivre.

In kozman pou la rout

« Ti lanp-ti lanp, gran bobèsh ! »

La lanp ? Toulmoun i koné ! La lanp pétrol ? Tou l'moun i koné. Mé lo bobèsh ? Antansyon sa la pa lamèsh. D'après diksyonèr Alain Armand, sé lo pti bout tiyo an tol, la mèsh i pass dodan. I ariv ké la lanp lé pti, mé la bobèsh lé gran an rapor avèk la grandèr la lanp... Yèr moin la tonm dsi in radyo pèrkal. In madam té apré anparl demoun i vol kart blé épi i tir ti-larzan firamézir san fé romark azot é èl la di : « ti-lanp ti-lanp, gran bobèsh ». Pou èl sa téi vé dir in pti some plis in pti some, sa i fé in gro larzan. In pé i di osi sa sé sak ou i réponn kan i domann aou koman ou i lé : ti lanp sé pti santé, mé gran bobèsh sa i vé dir, kékpar, ou nana la vitalité. I vé dir aou : fyé pa l'aparans. Mi èmré konète plis la-dsi mé pou lo moman sé tout sak moin la trouvé .L'èr-la, mi di azot, ni artrouv pli d'van sipétadyé !

Justin

Nout kiltir

Nouvelle réussite du prix LanKRéol de littérature réunionnaise

Ce samedi 29 octobre à Kaz Kabar (Bois Rouge Saint-Paul), a eu lieu la remise des prix pour l'édition 2016 du concours LanKRéol péi. Un «concours de fonnkèr et slam, de nouvelles et contes, de pièces de théâtre en créole réunionnais». Nous publions ci-après un extrait d'un document du CCEE avec une présentation de cet événement ainsi que le palmarès des œuvres remarquées.

Le concours LanKRéol est un concours littéraire, qui a pour vocation d'encourager et de dynamiser l'écriture en créole réunionnais. Il est à l'initiative du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE), de l'Union pour la défense de l'identité réunionnaise (UDIR) et la Ligue de l'Enseignement - Fédération de La Réunion.

Pourquoi un concours en langue créole ?

La langue créole réunionnaise n'est pas toujours valorisée. Pourtant, elle est apte à transposer l'imaginaire réunionnais, riche en contes et légendes, et à exposer le rapport de l'homme réunionnais au monde. Elle constitue notre patrimoine linguistique de La Réunion.

Une langue disparaît tous les 15 jours... il est possible de favoriser la transmission de la langue créole réunionnaise et de l'imaginaire qu'elle véhicule, car les écrits restent. La littérature locale en langue créole réunionnaise reste peu fréquente, quoiqu'en développement croissant, favorisé notamment par les besoins liés à l'enseignement scolaire ou encore l'engouement pour la BD en créole réunionnais. Ce concours littéraire a pour vocation d'encourager et de dynamiser l'écriture en créole réunionnais, et de montrer qu'elle peut être de qualité.

12 ans déjà !

Cette année, 15 auteurs ont participé au concours et 23 œuvres ont été examinées par le jury. C'est autour du 28 octobre lors de la Journée internationale du créole et dans le

cadre de la "Semaine Créole" que le prix LanKRéol est décerné aux auteurs. Chaque année, la Journée internationale du créole est une occasion de célébrer la langue et la culture créoles à travers les pays et

communautés ayant le Créole en partage (soit à travers le monde plus de 13 millions d'âmes métisses réunis).

Palmarès 2016

Nouvelles et contes

Prix LanKRéol 2016: Sipek Pardon (Cindy Refesse)

Konpliman : "Rivièr noir" (Vincent Constantin)

Koudpous : "Lombrazdomoun" (Patrick Jean-Daniel Atide)

Koudkèr : "Mové zam" (Vincent Constantin).

Fonnkèr et Slam

Prix LanKRéol 2016: "Terin Laviyon" (Cindy Refesse)

Konpliman : "Zwazo mon péi" (Jean-Hugues Pausé)

Koudpous : "Mwinpa Zenfan Kayénn" (Fabrice Camillo)

Koudkèr : "In ti grin" (Jean-Hugues Pausé).

Pièces de théâtre

Konpliman : "Dhattura" (Marcélino Médusé)

Koudpous : "Koméraz dann ménaz" (Cindy Refesse).

Les organisateurs tiennent à remercier les candidats pour leur participation, ainsi que les membres du jury : Jean-Jacques Aldo - Gérard Chopinet - Céline Huet - Jessica Imaho-Ichiza - Doralice Marie Katia Jessu - Yohanna Atchama - Renée Joséphine - Francky Lauret - Jocelyne Lavielle.

Oté

Mi pans pa i sar péy anou ankòr in kou avèk la moné zako !

Matant zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, vi koné bann la droit l'aprè prepar in zéléksyon primèr-donk avan lo vré zéléksyon - po shoizi z'ot kandida pou port pou zéléksyon prézidan La Républik La Frans. Aprés a i sava fé z'éléksyon primèr la gosh. Ou lé o kourann sa, mi sipoz ? O sinonsa vou va dir amoin sa i intèrès pa zot ditou. Pètète ou i sava dir amoin bann valèr la droit, konm bann valèr la gosh sa i intèrès pa zot. Mi domann amoin, si zot la bien konpri ké vote pou la droite, konm vote pou la gosh sé in profésyonn foi, konm de koi nou lé fransé épi ni antann nou va rès fransé... Si zot i obli in n'afèr konmsa, si zot i mète azot an déor d'tout mi pé dir azot ké z'ot i pran in shomin malizé : in shomin séparatis sanm pou moin é sa va kout azot pli shèr ké zot i kroï. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz la boush rouvèr, Mi pé dir aou ké mi partaz pa ditou out poinn vizé. Pou kosa ? Pars m'a dir aou, la gosh konm la droit, ni pratik azot dopi lontan. L'arivé ké nou la fé vot pou lo kandida la gosh kan son projé, selon nou, téi sava dann sans l'intéré bann rényoné. In l'égzanp, L'ané 1988, nou la domann vote Mitterrand pou bate la droite a-tèr pars èl téi rofiz anou l'égalité é té i ofèr anou l'inégalité sou lo nom la « parité ». Alé oir Mitterrand lété pou lo l'égalité. L'ané 2012, nou la domann bann militan vote pou Hollande pars li l'avé promète dann son diskour Sin-Loui in bann projé-konm tramtrain épi d'ot-té i konvien anou bien. Pars plis 80 % bann rényoné té pou sa ! Aprés, Hollande la obli anou san-pour-san é si promès sé dète, ébin li la pèye anou avèk shèk an boi. Li la pa respèk la parol doné. Alor, vi konpran, matant, sha éshodé la pèr l'o fré. Donk mi pans pa ni sava aksèp ankòr in kou in moun i pèy anou avèk shèk an boi, mèm avèk la moné zako, mèm si selon moin sa lé pa respéktyé pou Zako. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin